

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

ARTICLE 1 - ORGANISATION

Le club **l'Échiquier de Bigorre** organise le 32^e Festival International d'Échecs de Tarbes, du 04 au 06 avril 2026 à la Centrale de Restauration, 14 rue de Chaudronnerie, 65000 Tarbes. Le festival est composé d'un tournoi principal et du tournoi Blavignac dont le Elo est inférieur ou égal à 1700.

1.1 Responsable du festival

Le président du comité d'organisation est M. Guillaume VINE

Tél. : 06 28 04 55 23

Mail : guillaume.vine@gmail.com

1-2 Arbitrage

L'arbitrage est assuré par M. Pierre LAPEYRE, Arbitre Fédéral Elite 2.

ARTICLE 2 – RÈGLES

Les règles du jeu sont celles adoptées par le 93^e Congrès de la FIDE qui s'est tenu à Chennai (Inde), entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2023.

2.1 Forfait

Les joueurs absents sont déclarés forfaits 30 minutes après le début annoncé de chaque ronde par l'arbitre.

2.2 Nulle par accord mutuel

Sauf accord de l'arbitre, les joueurs ne peuvent pas proposer de nulle à leur adversaire avant le 30^e coup joué achevé.

2.3 Bye

Un joueur peut prendre un seul « BYE » lors des 5 premières rondes, c'est-à-dire ne pas être apparié pendant une ronde, mais en marquant un demi-point (0,5 point). Pour cela il doit prévenir l'arbitre avant la fin de la ronde précédente

ARTICLE 3 - TOURNOI

Les appariements se font au Système Suisse C04, version approuvée par le 83^{ème} congrès de la FIDE à Baku 2016.

Seuls seront appariés à la première ronde les joueurs ayant fait vérifier leur licence et réglé leurs droits.

Les appariements sont effectués à partir du logiciel Sharly Chess et sont officiellement affichés 15 minutes avant le début des rencontres.

3.2 Cadence de jeu

Les parties se jouent en **1h30** avec un rajout de temps de **30 secondes par coup pour la totalité de la partie.**

3.3 Horaires

Pointage	:	samedi	04 avril	08h30 à 9h30
Ronde 1	:	samedi	04 avril	10h00
Ronde 2	:	samedi	04 avril	14h30
Ronde 3	:	dimanche	05 avril	09h00
Ronde 4	:	dimanche	05 avril	13h30
Ronde 5	:	dimanche	05 avril	18h00
Ronde 6	:	lundi	06 avril	09h00
Ronde 7	:	lundi	06 avril	13h30
Remise des prix	:	lundi	06 avril	18h00*

* Ou 30 minutes après la fin de la dernière partie.

3.4 Classement et départage

Le classement est établi au nombre de points de parties suivant le barème : gain 1 point, nulle ½ point, perte 0 point.

En cas d'égalité les joueurs seront départagés en appliquant successivement le Buchholz tronqué, cumulatif puis performance.

Pour le Buchholz tronqué, la valeur la plus faible est enlevée et le calcul se base sur [l'ancienne méthode de calcul du score ajusté](#).

ARTICLE 4 - PARTICIPANTS

4.1. Droits d'inscriptions

L'inscription est gratuite pour les GMI, MI, GMF, MIF, les membres de [l'Équipe de France « Élite » Jeunes](#), les champions et championnes de France jeunes en titre et les GMI ICCF (par correspondance) membres de la FFE, sous réserve de confirmer leur inscription à l'organisation au moins 48 heures avant le début du tournoi.

- U20 (Juniors) et plus : 40 €
- U14 (Benjamin), U16 (Minimes) et U18 (Cadets) : 30 €
- U12 (Pupille) et moins : 20 €

Les participants français doivent être en possession d'une licence A à la FFE. Les joueurs étrangers doivent être en possession d'un numéro d'identifiant FIDE.

4.3. Comportement des joueurs

Un joueur absent, sans en avoir notifié l'arbitre, sera considéré comme ayant abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés. Un forfait

non justifié fera l'objet d'une enquête administrative. Tout abandon ou forfait non justifié sera signalé à la direction nationale de l'arbitrage de la F.F.E pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

Immédiatement après la fin de la partie, le vainqueur (le joueur ayant les blancs en cas de nulle) saisit le résultat à la table d'enregistrement et vérifie qu'il est correctement enregistré. Pour être prise en compte, une erreur à la ronde r doit être signalée à l'arbitre, au plus tard avant la publication des appariements de la ronde r + 2. Passé ce délai, la correction du résultat sera prise en compte seulement après la fin du tournoi, pour le classement individuel ELO du joueur (D8- C.04.2 LA).

Les joueurs s'engagent à conserver, sur le lieu du tournoi et durant toute la période du tournoi, une tenue correcte.

Il est interdit de fumer ou de vapoter dans la zone de jeu et devant la porte d'accès à la salle.

Les analyses sont interdites dans la salle du tournoi, une salle étant réservée à cet effet. Les joueurs acceptent d'être pris en photo à tout moment de la partie.

La liste du jury d'appel sera affichée dans la salle. En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, un joueur peut saisir le jury d'appel par écrit. Il doit cependant continuer la partie en suivant les directives de l'arbitre, puis à la fin de la partie rédiger une demande écrite d'appel.

4.4. Respect du règlement

Les joueurs s'engagent à respecter ce règlement et la charte des joueurs et joueuses d'échecs.

ARTICLE 5 - PRIX

5.1. Attribution des prix

Les prix sont intégralement remis à la place. Sauf mention contraire, les prix ne sont pas cumulables. Les joueurs toucheront toujours le prix le plus intéressant. Les prix ne seront remis qu'aux seuls joueurs présents à la cérémonie de clôture.

5.2. Liste des prix

La liste des prix est affichée dans la salle au plus tard début de la ronde 4.

L'arbitre

Pierre LAPEYRE

L'organisateur

Guillaume VINE